



MUR DE LA HONTE à SEMEAC : COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CGT MARDI 27 JUILLET 2017

Depuis lundi dernier, un collectif auto-proclamé de riverains à Séméac s'est érigé en défenseur des salariés de l'hôtel Formule 1 en prenant l'initiative d'ériger un mur de 8 mètres de long et 1,90 m de hauteur, empêchant tout accès à l'hôtel concerné. Un collectif où l'on retrouve d'ailleurs un conseiller municipal de la majorité municipale de Tarbes.

Un argument totalement fallacieux, tant le dit collectif ne s'est jamais préoccupé du sort des salariés de l'hôtel Formule 1 voué à la fermeture à partir de 25 juillet 2017 et dont le licenciement est programmé.

En fait, le véritable objectif et non avoué est d'empêcher l'installation d'un centre d'accueil de réfugiés sur le site de l'hôtel, un accueil nécessitant bien évidemment des travaux d'adaptation du site, travaux rendus impossibles par l'édification du mur.

A cet égard, la CGT s'interroge sur l'attitude ambivalente de la municipalité de Séméac dont le premier adjoint a donné une consistance à ce mur honteux en délivrant une autorisation de travaux le 20 juillet 2017.

La CGT condamne de la manière la plus ferme les agissements de ce collectif.

Elle rappelle en outre que l'installation de ce centre d'accueil est motivé par une volonté politique nationale ayant conduit à l'achat par une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation de 60 hôtels Formule 1 du groupe ACCOR pour un prix de près de 60 millions d'euros, les hôtels formule 1 concernés (la plupart en région Parisienne) étant dès lors convertis en centre d'accueil pour réfugiés et sans domicile fixe et gérés par ADOMA (ex SONACOTRA).

Une opération qui conduit à la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour près de 400 salariés du groupe (un plan de licenciement négocié au niveau du groupe ACCOR).

Dès qu'elle a eu connaissance de ce plan social et du futur de l'hôtel Formule 1, la CGT n'a cessé de demander l'organisation d'une table ronde au niveau de l'Etat et de ses représentants ainsi que des acteurs locaux permettant de traiter l'ensemble des problématiques : l'avenir des salariés de l'hôtel comme celui des conditions d'accueil des réfugiés.

Nous regrettons bien évidemment que l'Etat n'ait pas donné suite à cette démarche et ait ainsi contribué, en partie, à alimenter les peurs et les fantasmes quant à l'installation de ce centre.

Aujourd'hui, il est désormais grand temps de tout mettre en œuvre pour que les familles de réfugié(e)s puissent être accueillies sur le site dans les conditions de dignité et d'humanité qui s'imposent, de même qu'il s'agit de s'assurer des meilleures conditions de reclassement et d'indemnisation des salariés de l'hôtel.

Cela implique notamment de réunir en urgence une table ronde avec les principaux acteurs (Etat, collectivités, ADOMA, réseau associatif – RESF, Ligue des droits de l'homme, CIMADE).

Pour la CGT, il est impératif d'être particulièrement vigilant sur les conditions d'accueil des familles afin d'éviter toute pratique similaire à celles pratiquées par ADOMA sur le centre d'accueil de Metz où plus de 700 réfugiés n'ont accès qu'à neuf toilettes et dix douches et où les associations d'aide aux demandeurs d'asiles ont été interdites de séjour.

La CGT s'associera, dans les heures et les jours qui viennent, à toutes les initiatives visant à abattre ce MUR DE LA HONTE et permettre un accueil digne et humain des réfugiés.

**L'humain doit être la mesure de toute chose et l'ETAT
REPUBLICAIN doit en être le garant.**